

Programme de la formation

Parcours Formation action- Immobilier - IAD IMMO

-  En groupe sur site
-  18 heures sur 6 jour(s)
-  Salarié en poste · 2 participants
-  756 € HT / 907,20 € TTC par participant

Description courte

Cette formation-action accompagne les professionnels de l'immobilier dans l'intégration progressive et sécurisée de l'intelligence artificielle générative dans leur activité.

Organisée en 6 séances de 3 heures, elle alterne apports ciblés, démonstrations, exercices pratiques, productions professionnelles et travaux d'application entre les séances. Les séances ont un rythme d'alternance de 3 semaines pour bénéficier d'un temps d'apprentissage et d'appropriation entre les sessions.

Les participants apprennent à formuler des demandes structurées, produire des contenus adaptés, préparer leurs rendez-vous, améliorer leurs actions de prospection et organiser leur activité.

La formation repose sur une approche centrée sur les usages professionnels, sans dépendre d'un outil unique. Une attention particulière est portée à la protection des données, à la vérification des informations et au maintien d'une validation humaine.

À l'issue du parcours, chaque participant dispose de modèles réutilisables, d'un portfolio de productions et d'un plan d'action pour intégrer l'intelligence artificielle dans ses pratiques.

Profil des participants

Cette formation s'adresse aux :

- conseillers immobiliers
- négociateurs immobiliers
- mandataires et agents commerciaux
- responsables et directeurs d'agence
- collaborateurs administratifs ou commerciaux du secteur immobilier
- professionnels souhaitant intégrer l'intelligence artificielle dans leur activité

La formation est adaptée à un public débutant ou disposant d'une première pratique de l'intelligence artificielle générative.

Prérequis

Les participants doivent :

- maîtriser les fonctions courantes d'un ordinateur et des outils bureautiques

- disposer d'un accès à Internet et d'une adresse électronique active
- pouvoir utiliser un navigateur Internet
- disposer d'un accès à un outil d'intelligence artificielle générative en version payante

Pour une formation à distance, le participant doit disposer d'un ordinateur équipé d'un microphone, d'une connexion Internet stable et maîtriser les fonctions de base d'un outil de visioconférence.

Aucune compétence en programmation n'est requise.

Un questionnaire de positionnement est transmis avant la formation afin de vérifier les prérequis et d'identifier les besoins professionnels.

Objectifs

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- identifier les usages, les limites et les risques de l'intelligence artificielle générative dans le secteur immobilier
- formuler des instructions structurées et vérifier la qualité des résultats obtenus
- produire des contenus adaptés à la communication, à la relation client et à la prospection
- utiliser l'intelligence artificielle pour préparer ses rendez-vous, organiser ses informations et prioriser ses actions
- construire des modèles réutilisables et un plan d'action personnel, dans le respect des règles de confidentialité

Aptitudes et compétences visées / attestées

- Sélectionner un usage de l'intelligence artificielle adapté à une situation professionnelle
- Structurer une demande claire, précise et exploitable
- Produire et personnaliser des contenus professionnels
- Préparer une interaction client ou une action de prospection
- Organiser et prioriser son activité à partir d'informations anonymisées
- Contrôler, corriger et sécuriser une production générée par une intelligence artificielle

Contenu

Module 1 — Choisir et sécuriser ses premiers usages

Durée : 3 heures

Contenus

- fonctionnement simplifié de l'intelligence artificielle générative
- capacités, limites, biais et risques d'erreurs
- principaux usages applicables au secteur immobilier
- distinction entre conversation, instruction réutilisable, assistant et espace projet
- données personnelles, confidentialité et anonymisation
- méthode de formulation d'une première demande professionnelle
- contrôle et validation humaine des résultats

Production réalisée

- cartographie individuelle des usages
- premier prompt métier structuré
- règles personnelles de vérification et de confidentialité

Travail intersession

Tester le prompt sur deux situations anonymisées ou fictives, comparer les résultats et proposer une version améliorée.

Module 2 — Produire des contenus de communication immobilière

Durée : 3 heures

Contenus

- analyse du travail réalisé après la première séance
- définition de la cible, du canal, du ton et de l'objectif
- rédaction de publications, courriels et messages professionnels
- adaptation d'un contenu à plusieurs canaux
- personnalisation locale et professionnelle
- vérification, correction et amélioration des contenus générés

Production réalisée

- un contenu de communication finalisé
- une instruction réutilisable
- une grille simple de contrôle qualité

Travail intersession

Adapter la production à une autre cible, un autre canal ou un autre objectif.

Module 3 — Préparer et personnaliser la relation client

Durée : 3 heures

Contenus

- analyse des contenus réalisés en intersession
- préparation d'un rendez-vous vendeur ou acquéreur
- sélection des informations utiles et identification des informations manquantes
- préparation de questions adaptées
- structuration des arguments et des points de vigilance
- rédaction d'un message de suivi
- maintien de la posture et du jugement professionnel

Production réalisée

- dossier de préparation d'un rendez-vous
- liste de questions personnalisées
- message de suivi client

Travail intersession

Appliquer la trame à une situation professionnelle réelle anonymisée ou à un cas simulé, puis évaluer son utilité.

Module 4 — Prospecter, relancer et argumenter

Durée : 3 heures

Contenus

- analyse du dossier de préparation réalisé en intersession
- définition de l'objectif et de la cible
- rédaction de messages de prise de contact
- création d'une séquence courte de relance
- adaptation du ton à la situation du contact
- préparation d'arguments et de réponses aux objections
- contrôle de la pertinence et validation avant envoi

L'intelligence artificielle intervient comme une aide à la préparation et à la rédaction. La décision de solliciter un contact reste sous la responsabilité du professionnel.

Production réalisée

- une séquence de prospection ou de relance
- un argumentaire adapté
- une grille de contrôle avant utilisation

Module 5 — Organiser et prioriser son activité

Durée : 3 heures

Contenus

- analyse des séquences réalisées en intersession
- synthèse d'informations professionnelles
- transformation de notes en actions
- classement des dossiers par priorité
- préparation d'une revue hebdomadaire
- identification des relances, échéances et informations manquantes
- contrôle des propositions formulées par l'intelligence artificielle

Production réalisée

- revue anonymisée d'une activité ou d'un portefeuille
- liste de priorités, d'actions et d'échéances
- modèle réutilisable de revue hebdomadaire

Module 6 — Construire son système personnel d'utilisation de l'IA

Durée : 3 heures

Contenus

- sélection des usages à conserver
- classement des instructions et modèles produits
- organisation d'un espace de travail ou d'un projet
- découverte des assistants personnalisés et des automatisations
- définition des limites de délégation à l'intelligence artificielle
- formalisation des règles de confidentialité et de vérification
- constitution du portfolio final
- construction d'un plan d'action à 90 jours

Production réalisée

- portfolio des productions
- bibliothèque de modèles et d'instructions
- protocole personnel d'usage responsable
- plan d'action à 90 jours

Pédagogie et organisation

La formation repose sur une pédagogie active, progressive et adaptée aux situations professionnelles des participants.

Elle alterne :

- apports théoriques courts
- démonstrations commentées
- exercices guidés
- études de cas
- mises en situation
- productions individuelles
- échanges et analyses de pratiques
- retours individualisés de la formatrice

Chaque séance comprend un retour sur le travail intersession, un apport ciblé, une mise en pratique, une production et une évaluation formative.

Les situations professionnelles utilisées sont anonymisées. Lorsque le participant ne peut pas mobiliser un cas réel, un cas fictif lui est proposé.

Des travaux d'application sont proposés entre les séances afin de favoriser le transfert dans l'activité professionnelle.

Leur durée indicative est comprise entre 30 et 60 minutes. Ils ne sont pas comptabilisés dans les 18 heures de formation.

En cas de non-réalisation, un cas pratique équivalent est traité pendant la séance suivante.

Moyens pédagogiques et techniques

- ordinateur individuel
- connexion Internet
- outil d'intelligence artificielle générative
- supports pédagogiques numériques
- fiches pratiques
- modèles de prompts
- grilles d'évaluation
- cas professionnels
- plateforme de visioconférence pour les formations à distance

Positionnement et Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation diagnostique

Avant la formation, le participant complète un questionnaire permettant d'identifier :

- son niveau de maîtrise des outils numériques
- son expérience de l'intelligence artificielle
- ses besoins professionnels
- ses objectifs individuels
- ses éventuels besoins d'adaptation

Évaluation formative

Les acquis sont évalués tout au long de la formation à partir :

- des exercices pratiques
- des mises en situation
- des productions réalisées en séance
- des travaux intersessions
- des corrections apportées
- des retours individualisés

Les productions sont appréciées selon leur pertinence, leur personnalisation, leur fiabilité, leur confidentialité et leur caractère directement exploitable.

Évaluation finale

L'évaluation finale repose sur la présentation autonome d'un cas d'usage professionnel.

Le participant doit :

-
- présenter la situation choisie

- sélectionner un usage adapté
- formuler une instruction structurée
- produire un livrable exploitable
- vérifier et corriger le résultat
- expliquer les précautions appliquées

Le participant présente également son portfolio et son plan d'action.

Évaluation de la satisfaction

Un questionnaire de satisfaction est complété à la fin de la formation.

Une évaluation à froid peut être proposée quatre à huit semaines après le parcours afin d'identifier les usages réellement mis en œuvre et les difficultés rencontrées.

Mode de validation

La formation est validée lorsque le participant :

- respecte les modalités d'assiduité
- participe aux exercices et aux mises en situation
- réalise les productions demandées
- formule de manière autonome une instruction structurée
- produit un livrable pertinent et exploitable
- applique les règles de confidentialité et de vérification

La validation est formalisée par :

- une attestation individuelle de fin de formation
- un certificat de réalisation
- un relevé des compétences ou des objectifs atteints
- les documents de suivi pédagogique et d'évaluation

Cette formation ne délivre pas de certification professionnelle enregistrée au RNCP ou au Répertoire spécifique.

Modalités et délai d'accès

Les inscriptions sont possibles toute l'année, sous réserve de disponibilité.

Les demandes sont traitées dans un délai indicatif de 48 heures ouvrées.

L'accès à la formation est confirmé après :

- analyse du besoin
- vérification des prérequis
- validation des dates
- réception du devis signé
- transmission des informations administratives nécessaires
- réception, le cas échéant, de l'accord de prise en charge

La formation peut être planifiée entre 7 et 30 jours après la demande, selon les disponibilités et les besoins du client.

Le calendrier, les horaires, le lieu ou le lien de connexion sont communiqués avant le début de la formation.

Référent handicap

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : (*mise en place de compensation...*)

Contact : Référent handicap 02 51 84 95 55 / 06 28 70 45 28 / nadiahadjeri@cadresenmission.com

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Un entretien préalable permet d'identifier les éventuels besoins d'adaptation, notamment concernant :

- le rythme et les horaires
- l'accessibilité numérique
- les supports pédagogiques
- les exercices
- les modalités d'évaluation
- l'assistance technique

Les adaptations sont étudiées en lien avec le référent handicap de Cadres en Mission.

En cas d'impossibilité matérielle ou pédagogique, une solution alternative ou une orientation vers un partenaire adapté peut être proposée.

Référent handicap Cadres en Mission

Téléphone : 02 51 84 95 55 ou 06 28 70 45 28

Courriel : nadiahadjeri@cadresenmission.com

Intervenant

Sophie PICQUET est spécialisée dans l'intégration de l'intelligence artificielle générative dans les pratiques professionnelles.

Elle accompagne les professionnels, dirigeants et organisations dans l'identification et la mise en œuvre d'usages concrets, adaptés à leur activité.

Son approche repose sur une pédagogie progressive, la mise en pratique, la prévention des risques et le maintien d'une validation humaine.

Elle assure une veille régulière sur les évolutions des outils, les usages professionnels, la protection des données et les pratiques pédagogiques.

Elle est titulaire de :

- **certification en intelligence artificielle création de contenu par l'intelligence artificielle délivrée en 2025**
- **formation de formateur en 2019**
- **certification AFEST délivrée en 2021**

« Accompagnement des apprentissages et de la formation en situation de travail » 2428

- **25 ans de parcours professionnel en management, direction, commerce**

Prochaines sessions

Du 04/09/2026 au 18/12/2026 à NANTES